



### Réunion du 21 février 2023

**Présents :**

**Présidente :** Mme Pierrette BARROT.

**Membres présents :** Mmes Catherine BOLLATI, Cathy DELORT, Mrs. Jérôme BOUQUET, J. Luc BOLLATI, Eric CORNIER, Georges CASCARINO, Bernard CHATEAUGIRON, Jean François DECHAUX, François DUPUY, Fabrice EREAU, Miguel ELVIRA RUYS, Robert FERNANDEZ, Jacques MOQUAY, Mario PAGNOUX, Jacques PREGHENELLA, Eric REPENTIN, Philippe ROCHEL, Yohan TEXIER, Christian VALDEC,

**Membres présents en visioconférence :**

Mme Isabelle RADJAI MEBERKA. Mrs Jamel KOUROGHLI,

**Membres absents Excusés :**

Mrs. Bernard BALAGEAS, Philippe BRAVIN, Karl ATEBA MEBO, Ludovic MARTIN,

**Invités présents.** Mme Patricia BORCEIX (Représentante du personnel), Mrs André PERRIN (président Com. Disc.) Thierry FOURNEAU (prés. Com. Appel en visio), Nicolas MILLET (président CDA)

Ouverture de la réunion par Mme la présidente, qui informe les membres du décès de Mme Florence JULIA, membre de la commission des jeunes. Elle apporte son soutien ainsi que celui des membres du comité directeur à la famille

#### 1) APPROBATION PROCES VERBAL

Mme la présidente présente à l'approbation du comité le PV N°3 en date du 8 décembre 2022 qui est approuvé à l'unanimité.

Elle présente aux membres le résultat du déroulement de la réunion du 11 Février 2023 au HAILLAN du comité directeur de ligue. Elle expose les débats qui ont eu lieu au cours de cette réunion et soulève les difficultés relationnelles dont il en ressort entre le président de la LFNA et les présidents de district. Elle a fait lecture de ses griefs adressée à M. le président de la Ligue de football de la Nouvelle Aquitaine devant les membres du comité de direction de la ligue en présence de M. Vincent NOLORGUES, président de la Ligue de Football Amateur. Lecture également aux membres du comité directeur lors de cette réunion.

#### 2) SITUATION FINANCIERE

M. CHATEAUGIRON présente les comptes financiers du district à ce jour et commente chaque élément constitutif.

Il informe l'assemblée des nouvelles négociations à mettre en œuvre au titre des contrats souscrits auprès des fournisseurs d'énergie (électricité, Gaz).

#### 3) POINTS SUR L'APPEL DU DISTRICT AUPRES DU CNOSF :

La présidente fait lecture du résultat de l'appel du district auprès de la conférence des conciliateurs du CNOSF.

De ce résultat d'irrecevabilité, il en ressort que le dossier est clos.



M. BOUQUET, président de la commission des championnats et coupes, soulève la réflexion suivante :

- Suite à cette décision, il en ressort que le club de Cercoux est rétabli dans son droit. Considérant ce fait, est ce qu'il ne serait pas équitable de rétablir dans leur droits les clubs, étant dans la même situation, qui n'ont pas fait appel ?

Un vote est proposé et le résultat est le suivant : 27 votants, 13 pour, 1 abstention, 13 contre.

Le comité directeur acte favorablement à la proposition de M. BOUQUET, toutefois, il y aura lieu de vérifier juridiquement les procédures avant de valider cette proposition.

#### 4) MODIFICATION ORGANISATION.

M. PAGNOUX, président de la commission litiges et contentieux, présente la nouvelle organisation concernant la mise en œuvre des procédures administratives et fonctionnelles au sein de la commission. M. CASCARINO, membre de ladite commission, sera chargé du suivi et de la gestion des dossiers d'évocation.

Le comité directeur acte favorablement la mise en responsabilité de M. CASCARINO.

#### 5) POINT SUR L'ARBITRAGE:

M. Nicolas MILLET fait un point sur le pôle arbitrage :

- a) A ce jour 161 arbitres sont à ce jour de leur licence et désignables. Malgré tout, le pourcentage d'indisponible par week-end s'affiche aux environs de 30%.
- b) Un 3<sup>ème</sup> stage de Formation Initiale des Arbitres (FIA) aura lieu à Royan les 5-6-7 mai.
- c) Il présente à la validation des membres, la candidature de Melle Chloé PERROGON comme chargée de mission en développement de l'arbitrage de la LFNA auprès du district. Sa nomination sera actée par la LFNA.

Le comité directeur acte favorablement la candidature de Mlle PERROGON.

- d) Il présente la candidature de M. Johan TEXIER comme membre de la commission statuts de l'arbitrage du district.

Le comité directeur acte favorablement la candidature de M. TEXIER.

- e) Il est proposé aux membres d'assurer la fonction d'accompagnateur des nouveaux arbitres. Une formation diligentée par la LFNA, pourrait leur être proposée afin les aider dans leur mission.

Les débats s'en suivent et M. CASCARINO soulève le fait que le statut de l'arbitrage prévoit ce point (**Article 36 – Rôle de l'arbitre au sein du club**). Ainsi, il incite, dans un premier temps, à ce que le corps arbitral soit mis en action en application du statut de l'arbitrage

Le comité directeur acte défavorablement l'accompagnement par des membres du comité directeur des nouveaux arbitres.

#### 6) DOSSIER MAISON DE SPORTS :

M. FERNANDEZ présente la situation du dossier et développe les différents arguments invoqués lors de la réunion du 5 décembre dans les locaux du Conseil Départemental et présente les éléments de travail et de proposition de la part du conseil départemental. Une ébauche de plan est présentée.



M. VALDEC participant à cette réunion détaille les possibilités qui s'offre au district :

- Soit rester propriétaire des locaux attribués en prenant en compte le fait que les travaux de réhabilitation et rénovation seront à la charge du district
- Soit devenir locataire des locaux attribués, ce qui implique le paiement des charges.

Il apparait que l'estimation foncière des bâtiments serait faite par le service des domaines.

Le comité directeur acte favorablement la poursuite des études sur le dossier.

### 7) TOUR DE TABLE - (Point de situation des commissions) :

#### a) **Commission championnat coupes et challenges :**

M. BOUQUET mentionne que le déroulement des championnats se déroule sans trop d'entrave. Il note que les équipes vont jouer 10 matchs en suivant pour la mise à jour des calendriers. Afin de permettre un bon déroulement des compétitions (coupes et championnat) il présente au membres la nécessité de positionner les dates comme suit :

- **Dernière journée de championnat au 28 mai 2023.**
- Finales seniors au 11 juin 2023
- Finale vétérans au 2 juin 2023

Le comité directeur acte favorablement la proposition de modification du calendrier

#### b) **Commission des jeunes :**

Pas de point particulier à soulever

#### c) **Commission foot féminin :**

M. Cornier fait un retour sur la réunion qui a eu lieu le 11 février 2023 avec la commission régionale féminine au Haillan. Il confirme les contours des nouvelles orientations qui étaient envisagées sur les catégories d'âge dès la saison prochaine. Il en décrit les projets en cours. Il soulève le fait que cette réunion a mis en exergue beaucoup de questions sur la problématique de la construction des championnats en district.

Mme BOLLATI présente le projet de rassemblement féminin pour les catégories U11 F. Destiné à soutenir le développement du football féminin, cette action a pour but de rassembler toutes les filles U11 F (U9F, U10F, U11F) du département. Programmé sur une journée (hors compétitions garçons U11) plusieurs sites géographiques choisit permettront d'accueillir un maximum de fille pour jouer entre elles.

Le comité directeur acte favorablement l'organisation de ce rassemblement.

#### d) **Commission foot diversifié :**

M. ROCHEL présente les différents évènements proposés par la commission :

- Finale futsal U11 – le lieu au gymnase de Gémozac.
- Finale Futsal des catégories U13-U15-u17 à Marans le 26 mars 2023
- Beach soccer – 3 journées seront proposées soit en mai ou juin.
- Tirage des coupes U15 et U17 sera fait.

#### g) **Commission discipline :**

M. PERRIN soulève le fait que les clubs contestent de plus en plus les cartons reçus.

#### e) **Commission Fair-Play et incivilities**

M. CASCARINO indique que la commission se réunira le 6 avril 2023 pour faire un bilan de mi saison et transmettre le relevé de situation intermédiaire aux clubs concernés. Il signale que le bilan définitif interviendra à l'issue des championnats. Comme déjà évoqué, il confirme qu'à l'issue de la saison, il sera fait un bilan sur l'application du règlement fair Play



### **f) Commission terrains et FAFA**

M. PREGHENELLA expose qu'en l'état actuel, et dans l'attente de la mise en place des éléments constitutifs (banc, abris), le terrain synthétique de GEMOZAC ne peut normalement pas recevoir de compétition car pas encore homologué.

### **g) Commission éthique et délégués.**

M. MOQUAY se félicite de l'engagement et la disponibilité des délégués. Il informe de la réunion de la commission de l'éthique

### **h) Commission partenariat et communication**

M. ELVIRA RUIZ soulève le fait que les attendus du travail de M. NGUY Nolan, stagiaire en apprentissage ne sont pas à la hauteur des missions attribuées.

### **h) Commission litiges et contentieux**

M. Pagnoux n'apporte pas de point particulier car les éléments sur le fonctionnement de cette commission ont été développée en amont.

### **i) Commission technique**

M. VALDEC informe des dates à venir des rassemblements des sélections des jeunes :

- U 13 – match amical à Châteaubernard
- U14 – match amical à Bussac
- Il présente l'organisation d'une journée des classes à horaire aménagé sur les installations de Gémozac au cours du mois de mai
- Il informe de la candidature au sein de la commission technique de M. DUMORTIER

### **j) Commission Statuts de l'arbitrage, mutations des arbitres.**

M. DECHAUX n'a pas de point particulier à proposer, le PV en ligne apporte les informations nécessaires.

### **k) Secrétaire général :**

Il présente à la validation des membres les dossiers suivants :

#### ☛ **Défraiement délégué :**

Le district a accordé le défraiement des délégués lors de leur désignation pour un montant de 30 €. Dans un but de clarification sur les procédures de prise en charge, le process suivant est défini :

- ☛ Délégués désignés par le district, le paiement est réparti comme suit :
  - (1) 10 € par clubs
  - (2) 10 € District
- ☛ Demande des clubs de la désignation d'un délégué.
  - (1) 30 € à la charge du club

Le comité directeur acte favorablement la procédure de répartition de la charge financière

#### ☛ **Devis nettoyage du district**

Présentation des différents devis. Le devis de l'entreprise « Nickel Chrome » a été retenu.

Le comité directeur acte favorablement le devis de l'entreprise « Nickel Chrome »

## **8) QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :**

M. DUPUY porte à la réflexion de l'assemblée que les FMI ne sont pas mis à jour lors des remplacements de joueurs. Cela a pour conséquence de permettre au dit joueur de participer à une autre rencontre sur le même Week-end. Aucune restriction technique ne prend en compte cet état de fait.



# COMITE

## PROCES-VERBAL N°4

Page 5 sur 5

**Prochaine réunion :**

**Bureau directeur : 16 mars 2023**

**Comité directeur : 28 mars 2023**

**A.G – 30 juin 2023 à Les Gonds**

**Fin de séance à 22h15**

**Original signé**

**Pierrette BARROT**  
Présidente

**Jean-Luc BOLLATI**  
Secrétaire de séance